



CATALOGUE DE FORMATIONS

ERIOS - CRIAVS Aquitaine



ERIOS - Pôle 3-4-7 du D' Deloge
Centre Hospitalier Charles Perrens
121 rue de la Béchade - CS 81285 - 33076 Bordeaux cedex
Tél. : 05-56-56-67-45
E-mail : erios@ch-perrens.fr



20
20



Catalogue en téléchargement sur le site :
www.fccriavs.org/les-criavs/erios-criavs-aquitaine

Version : 01/08/2019

Équipe pluridisciplinaire

Docteur Florent COCHEZ

*Psychiatre, médecin légiste – Praticien Hospitalier
Responsable ERIOS*

Docteur Jean-Philippe CANO

Psychiatre – Praticien Hospitalier

Docteur Gabrielle GUIRESSE

Psychiatre – Assistant spécialiste

Docteur Romain PAGÈS

Psychiatre – Assistant spécialiste

Marion DUBUISSON

Psychologue

Anastasia HUARD

Psychologue

Florence MULLIEZ

Psychologue

Damien NIVET

Psychologue

Séverine RAYMONDAUD

Psychologue

Virginie MEIGNAN

Cadre de santé

Alice DELAGE

Infirmière

Paula DE VASCONCELOS

Infirmière

Éric ROUVEYROL

Psychomotricien

Éric ANTONA

Assistant Médico-Administratif/Documentation

N° siret : 2 63 305 84 90 00 14 _____ Code APE 8610Z

N° d'activité : 72 33 P017033

Unité médicale du CH Charles Perrens de Bordeaux, ERIOS est composée d'une équipe pluri-disciplinaire orientée sur le soin aux auteurs de violences sexuelles (AVS) et sur les soins pénalement ordonnés.

Forte de son expérience soignante en milieu fermé (InterCD) et en milieu ouvert (DISPO-33), ERIOS organise, dans le cadre du CRIAVS Aquitaine, des formations théoriques et/ou pratiques afin d'aider au mieux les professionnels de terrain dans leur réflexion, leur positionnement et leur démarche au quotidien. Ce **catalogue 2020** vous propose ainsi des :

- **Formations Initiations** sur les AVS adultes ou adolescents, pour un public Santé, Justice ou, plus récemment, Médico-social,
- **Formations Perfectionnements** approfondissant un thème, un outil, une méthode, etc. et nécessitant alors le pré-requis d'une initiation,
- **Réunions d'Échanges Professionnels** portant sur les AVS adultes ou adolescents, ou réunissant les médecins coordonnateurs de l'Aquitaine ou, plus récemment, les experts psychologues,
- **Formations Thématiques** ne nécessitant pas de pré-requis et portant sur des thèmes plus larges,
- **Formations Externes** organisées par les universités et écoles nationales, de la santé ou de la justice, et dans lesquelles ERIOS intervient.

Nos formations ont lieu sur le site d'ERIOS et certaines sont aussi délocalisées en région. Sur demande, nous pouvons également étudier d'autres interventions en Aquitaine voire en Nouvelle Aquitaine si besoin (contactez d'abord votre CRIAVS local à Limoges ou à Poitiers).

Dr Florent COCHEZ, responsable médical
Unité ERIOS (CRIAVS Aquitaine, DISPO-33, InterCD)

Sommaire

FORMATIONS INITIATIONS.....	5
Adultes auteurs de violences sexuelles (initiation santé).....	6
Adultes auteurs de violences sexuelles (initiation justice).....	7
Adolescence et violences sexuelles (initiation santé).....	8
Adolescence et violences sexuelles (initiation justice).....	9
Auteurs de violences sexuelles (initiation médico-social).....	10
FORMATIONS PERFECTIONNEMENTS.....	11
« Face aux AVS » : comment être et rester professionnel ?.....	12
Violences sexuelles sur mineur : inceste et pédophilie.....	13
Infractions sexuelles sans contact.....	14
Déficients AVS.....	15
Violences sexuelles et trauma.....	16
La récurrence des AVS.....	17
Formation à l'outil « Qu'en dit-on ? ».....	18
TCC et violences sexuelles.....	19
Groupe thérapeutique et AVS.....	20
Médicaments et AVS.....	21
FORMATIONS THÉMATIQUES.....	22
Justice restaurative : rencontres et cercles.....	23
Connaissance des outils documentaires.....	24
RÉUNIONS D'ÉCHANGES PROFESSIONNELS.....	25
REP Adultes AVS (public santé).....	26
REP Adolescents AVS (public santé et justice).....	27
REP Médecins coordonnateurs.....	28
REP Psychologues experts au pénal.....	29
FORMATIONS EXTERNES.....	30



FORMATIONS INITIATIONS

De manière contrainte ou spontanée, les Auteurs de violences sexuelles (AVS) sont de plus en plus demandeurs de soin. Il s'agit alors de sensibiliser les acteurs de terrain des différents champs concernés, d'enrichir leurs connaissances et de les accompagner dans une réflexion qui a pour but de dépasser leurs appréhensions et d'optimiser leur prise en charge.

Adultes auteurs de violences sexuelles (initiation santé)

Public ciblé

Professionnels de la santé, étudiants.

Objectifs

Cette formation vise à améliorer la qualité des soins des adultes AVS en élargissant le champ des connaissances cliniques et thérapeutiques des soignants. Elle vise aussi à diminuer la réticence des soignants en les familiarisant au cadre juridique des soins aux AVS.

Contenu

- ✓ Présentation d'ERIOS
- ✓ Les représentations sociales
- ✓ La justice en France
- ✓ La clinique des AVS
- ✓ L'évaluation clinique
- ✓ Le secret professionnel
- ✓ La prise en charge sanitaire

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Possibilité d'organiser la formation dans votre établissement, nous contacter.

Durée

2 jours (9h30-17h)

Dates

-20 et 21 janvier 2020

-11 et 12 juin 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

Gratuit

Adultes auteurs de violences sexuelles (initiation justice)

Public ciblé

Professionnels de la justice, étudiants.

Objectifs

S'adressant aux professionnels non soignants, cette formation vise à acquérir à la fois des notions de psychiatrie générale (organisation des soins, principaux tableaux cliniques, etc.) et des données actualisées sur les adultes AVS (domaines juridique, déontologique, clinique et thérapeutique).

Contenu

- ✓ La santé mentale en France
- ✓ Psychiatrie générale
- ✓ Les représentations sociales
- ✓ Présentation des CRIAVS
- ✓ La clinique des AVS
- ✓ La prise en charge sanitaire

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Possibilité d'organiser la formation dans votre établissement, nous contacter.

Durée

2 jours (9h30-17h)

Dates

27 et 28 janvier 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

Gratuit

Adolescence et violences sexuelles (initiation santé)

Public ciblé

Professionnels de la santé, étudiants.

Objectifs

Cette formation vise à acquérir les éléments essentiels de compréhension concernant la sexualité à l'adolescence, les principaux profils cliniques rencontrés ainsi que les prises en charge possibles. Il s'agit aussi de mettre en réflexion les participants sur la coordination des différents cadres d'intervention et d'accompagnement de ces adolescents.

Contenu

- ✓ Présentation d'ERIOS
- ✓ Représentations sociales des adolescents AVS
- ✓ Adolescence et sexualité
- ✓ Clinique des adolescents AVS
- ✓ La justice des mineurs en France
- ✓ Évaluation clinique spécifique aux adolescents
- ✓ Le positionnement professionnel face à la question de la sexualité
- ✓ Approche thérapeutique, les différentes prises en charge

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Durée

2 jours (9h30-17h)

Dates

-16 et 17 janvier 2020

-24 et 25 septembre 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

Gratuit

Adolescence et violences sexuelles (initiation justice)

Public ciblé

Professionnels de la justice, étudiants.

Objectifs

Cette formation vise à acquérir les éléments essentiels de compréhension concernant la sexualité à l'adolescence, les principaux profils cliniques rencontrés ainsi que les prises en charge possibles. Il s'agit aussi de mettre en réflexion les participants sur la coordination des différents cadres d'intervention et d'accompagnement de ces adolescents.

Contenu

- ✓ Présentation d'ERIOS
- ✓ Représentations sociales des adolescents AVS
- ✓ Adolescence et sexualité
- ✓ Clinique des adolescents AVS
- ✓ Organisation du soin aux AVS
- ✓ Évaluation clinique spécifique aux adolescents
- ✓ Approche thérapeutique, les différentes prises en charge
- ✓ Le positionnement professionnel face à la question de la sexualité

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Durée

2 jours (9h30-17h)

Dates

-14 et 15 mai 2020

-19 et 20 novembre 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

Gratuit

Auteurs de violences sexuelles

(initiation médico-social)

Public ciblé

Professionnels du médico-social, étudiants.

Objectifs

Cette formation vise à améliorer la qualité de l'accompagnement éducatif en élargissant le champ des connaissances des professionnels du champ médico-social ainsi qu'à diminuer leur réticence en les familiarisant aux cadres juridiques et cliniques du public AVS.

Contenu

- ✓ Présentation d'ERIOS
- ✓ Les représentations sociales
- ✓ La santé mentale en France
- ✓ La justice en France
- ✓ Psychiatrie générale
- ✓ La clinique des AVS
- ✓ Prise en charge de publics déficients intellectuels avec présentations d'outils de prévention

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Possibilité d'organiser la formation dans votre établissement, nous contacter.

Durée

2 jours (9h30 - 17h)

Dates

26 et 27 mars 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

Gratuit



FORMATIONS PERFECTIONNEMENTS

Les formations perfectionnements ne sont accessibles qu'après avoir validé une [formation initiation](#).



« Face aux AVS » : comment être et rester professionnel ?

Public ciblé

Professionnels de la santé et de la justice.

Pré-requis

Avoir validé une formation initiation concernant les AVS (cf. p. 5).

Objectifs

- ✓ Prendre conscience de nos représentations personnelles des AVS et des possibilités thérapeutiques à leur proposer
- ✓ Discuter du positionnement professionnel et des cadres d'exercice
- ✓ Développer une réflexion nuancée sur un phénomène chargé affectivement
- ✓ Améliorer la communication entre différents partenaires
- ✓ Diminuer l'appréhension à prendre en charge cette population
- ✓ Proposer des réflexions et des pistes à partir de différentes situations rencontrées en pratique (demande floue, dénégation, distorsions cognitives...)

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs

- Mme Anastasia Huard (psychologue)
- Dr Romain Pagès (psychiatre)

Durée

1 jour (9h30-17h)

Date

26 mai 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

À déterminer

Violences sexuelles sur mineur : inceste et pédophilie

Public ciblé

Professionnels de la santé et de la justice.

Pré-requis

Avoir validé une formation initiation concernant les AVS (cf. p. 5).

Objectifs

Pédophilie, inceste... Entre effroi et tabou, comment comprendre ces agressions sexuelles sur mineurs ? Les médias révèlent et alimentent toutes sortes de représentations, entre le monstre aux aguets et le monstrueux du silence familial. De toutes les violences sexuelles, celles qui touchent les enfants sont les plus chargées affectivement. Tout professionnel peut être traversé par des émotions contradictoires lors des rencontres avec ces personnes, ce qui peut mettre à mal leur pratique, leur savoir-faire et leur savoir-être.

Rechercher du côté de la « clinique de l'acte » et des dynamiques familiales permettra de dégager le professionnel du choc des mots et de la sidération et de mettre à l'œuvre un travail de réflexion.

Contenu

- ✓ Affiner la compréhension de la clinique de l'acte des AVS sur mineurs
- ✓ Diminuer l'appréhension à prendre en charge cette population pour mieux accompagner, signaler et orienter les auteurs, leurs victimes et leurs proches
- ✓ Sensibiliser à des actions de prévention

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs :

- Mme Anastasia Huard (psychologue)
- Mme Paula De Vasconcelos (infirmière)
- Dr Romain Pagès (psychiatre)

Durée

2 jours (9h30-17h)

Dates

28 et 29 septembre 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

À déterminer

Infractions sexuelles sans contact

Public ciblé

Professionnels de la santé et de la justice.

Pré-requis

Avoir validé une formation initiation concernant les AVS (cf. p. 5).

Contenu

Cette formation de 2 jours porte sur plusieurs infractions sexuelles sans contact et aborde les aspects cliniques, criminologiques et légaux :

- ✓ Scatologie téléphonique, appels obscènes
- ✓ Harcèlement sexuel
- ✓ Exhibition sexuelle, exhibitionnisme
- ✓ Infractions voyeuristes
- ✓ Cyber-pédopornographie

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs

- Mme Ingrid Bertsch (psychologue au CRIAVS Centre, CHRU de Tours)
- M. Christophe Gourlay (enquêteur en cybercriminalité, section gendarmerie de recherche de Bordeaux)
- Mme Alice Delage (infirmière ERIOS)
- Mme Anastasia Huard (psychologue ERIOS)
- Dr Jean-Philippe Cano (psychiatre ERIOS)

Durée

2 jours (9h30-17h)

Dates

10 et 11 décembre 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

À déterminer

Déficients AVS

Public ciblé

Professionnels de la santé et du médico-social.

Pré-requis

Avoir validé une formation initiation concernant les AVS (cf. p. 5).

Contexte et contenu

La sexualité des personnes en situation de handicap mental a longtemps été diabolisée ou déniée. Il demeure compliqué d'ouvrir ce débat dans les institutions et les familles et, lorsque la sexualité est parlée, c'est en général à partir d'une situation « problématique ». Pourtant, le handicap mental même sévère n'empêche pas les relations affectives et la sexualité. Mais comment s'assurer du consentement, comment protéger tout en garantissant intimité et liberté ?

Ces problématiques débouchent sur le même constat : la majorité des personnes déficientes adultes n'a jamais bénéficié de la moindre éducation sexuelle. Or, nous savons combien ce manque de connaissances vulnérabilise encore un peu plus tant les victimes que les agresseurs déficients.

Après un bref historique des conceptions du handicap mental et des théories développementales de la sexualité, nous abordons la question des AVS porteurs d'une déficience mentale. Nous présentons ensuite une méthodologie d'évaluation psychologique et des médiateurs utilisés. Enfin, en nous appuyant sur notre expérience d'accompagnement groupal, nous présentons différentes modalités et outils de groupes psycho-éducatifs à la sexualité.

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs

-Mme Paula De Vasconcelos (infirmière)

-M. Damien Nivet (psychologue)

Durée

1 jour (9h30-17h)

Date

6 octobre 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

À déterminer

Violences sexuelles et trauma

Public ciblé

Professionnels de la santé, de la justice et travailleurs sociaux (institutionnels ou associatifs).

Pré-requis

Avoir validé une formation initiation concernant les AVS (cf. p. 5).

Objectifs

La prise en charge optimisée des victimes d'infraction sexuelle constitue un enjeu majeur de santé publique. Au-delà du trouble de stress post-traumatique possiblement engendré par les agressions sexuelles, celles-ci sont pourvoyeuses de nombreuses pathologies associées, psychiatriques et également somatiques. Elles altèrent considérablement la qualité de vie des victimes, leur fonctionnement socio-professionnel, les exposent également à subir de nouvelles agressions et parfois même à en perpétrer.

Cette formation constitue une sensibilisation aux mécanismes mis en jeu chez les victimes de violences sexuelles et fait le point sur le « cycle de la violence sexuelle » parfois rencontré chez les auteurs.

Contenu

- ✓ Trouble de stress post-traumatique (TSPT) : historique, données épidémiologiques, clinique
- ✓ Neurobiologie du TSPT et de la dissociation d'origine traumatique
- ✓ Focus sur les antécédents victimologiques des AVS
- ✓ Modalités de prise en charge thérapeutique et judiciaire

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs

- Dr Florent Cochez (psychiatre, médecin légiste, responsable d'ERIOS)
- Dr Gabrielle Guiesse (psychiatre ERIOS)
- Dr Samantha Al Joboory (psychiatre, responsable du CASPERTT)
- Mme Sonia Benbélaïd-Cazenave (psychologue, commandante de la BPDJ)

Durée : 1 jour (9h30-17h)

Date : mardi 11 février 2020

Lieu : Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants : 10 à 15 personnes

Coût : à déterminer

La récidive des AVS

Public ciblé

Professionnels de la santé et de la justice.

Pré-requis

Avoir validé une formation initiation concernant les AVS (cf. p. 5).

Objectifs

Le thème de la récidive des AVS occupe souvent les esprits des professionnels de terrain. La Loi du 17 juin 1998 et la création en France des CRIAVS ont été publiées sous l'intitulé de « prévention de la récidive » pour répondre à cette préoccupation.

Au-delà de l'incarnation récurrente portée par les faits divers et des recherches de responsabilités, cette problématique soulève de nombreux débats : quel est le taux de récidive sexuelle ? Qui doit prendre en charge la prévention de la récidive ? Les soins préviennent-ils la récidive ? Existe-t-il des catégories d'AVS plus récidivantes que d'autres ? Quelles actions ou dispositifs de prévention peut-on développer ?

Il s'agit d'abord de diffuser des connaissances générales concernant la récidive afin de mieux appréhender le phénomène. Ensuite, des professionnels invités présenteront leurs positions et leurs missions dans le champ de la récidive à l'occasion d'une table ronde.

Contenu

- ✓ Définitions : récidive, rechute, récidive légale, réitération...
- ✓ Données épidémiologiques et statistiques sur la récidive des AVS adultes et adolescents
- ✓ Éléments d'évaluations cliniques et standardisés des facteurs de récidive sexuelle
- ✓ Table ronde : point de vue et rôle des intervenants du suivi socio-judiciaire : l'expert, le CPIP, le JAP, le médecin coordonnateur, le soignant,...
- ✓ Situations et discussion

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs :

- Mme Séverine Raymondaud (psychologue)
- M. Éric Rouveyrol (psychomotricien)

Durée

1 jour (9h30-17h)

Date

27 novembre 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

À déterminer

Formation à l'outil « Qu'en dit-on ? »

Public ciblé

Professionnels de la santé et du médico-social s'occupant d'un public adulte ou adolescent.

Pré-requis

Avoir validé une formation initiation concernant les AVS (cf. p. 5).

Contenu et objectifs

- ✓ Présentation du jeu « Qu'en dit-on ? », utilisé par beaucoup d'intervenants en milieu ouvert et en milieu carcéral, dans différents dispositifs de prise en charge (public adulte ou adolescent)
- ✓ Historique et principes d'utilisation de l'outil : versions « adulte » et « adolescent »
- ✓ Envisager les intérêts multiples de l'utilisation de ce jeu :
 - dans le cadre d'une pratique de groupe thérapeutique
 - dans le cadre d'une pratique individuelle
 - dans le cadre d'une approche à visée éducative sur les thèmes de la violence, du risque, de la sexualité.

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs

- M. Laurent Burin (infirmier au CMP de Bergerac)
- Mme Alice Delage (infirmière ERIOS)

Durée

1 jour (10h-17h)

Date

12 mai 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

À déterminer

TCC et violences sexuelles

Public ciblé

Professionnels de la santé.

Pré-requis

Avoir validé une formation initiation concernant les AVS (cf. p. 5).

Contenu

- ✓ Approche TCC des victimes :
 - Recommandations nationales et internationales (EMDR, TCC, prise en charge médicamenteuse)
 - Approche intégrative via le protocole TIM-E avec immersion en réalité virtuelle
 - Exemples
- ✓ Approche TCC des auteurs :
 - Approches théoriques (comportementale, cognitive, approches combinées (RBR, GLM, sexo-TCC))
 - Évaluations et modèles thérapeutiques
 - Exemples.

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs

- Dr Jean-Philippe Cano (psychiatre ERIOS)
- Dr Samantha Al Joboory (psychiatre, responsable du CASPERTT)

Durée

1 jour (9h30-17h)

Date

Jeudi 1er octobre 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

À déterminer

Groupe thérapeutique et AVS

Public ciblé

Professionnels de la santé.

Pré-requis

Avoir validé une formation initiation concernant les AVS (cf. p. 5).

Objectifs

Depuis quelques années se sont développés en France, les groupes de parole pour les AVS. Qu'ils soient thérapeutiques ou éducatifs, médiatisés ou non, en milieu ouvert ou fermé, ces groupes apportent une réponse aux difficultés rencontrées dans les thérapies individuelles.

Ces 2 jours abordent les différentes modalités et références théoriques qui sous-tendent la mise en place de groupes thérapeutiques.

À l'issue de la formation, les professionnels auront une vision des différentes thérapies de groupe pour les AVS et les outils nécessaires pour penser cette nouvelle modalité de soin au sein de leur pratique.

Contenu

- Théorie générale des groupes de parole (historique, références théoriques)
- Théorie spécifique groupe et AVS
- Les groupes non thérapeutiques
- Aspects pratiques
- Exemples de groupes
- Échanges et retour d'expériences

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs

- Mme Alice DELAGE (infirmière ERIOS)
- Mme Séverine RAYMONDAUD (psychologue ERIOS)

Durée : 2 jours

Date : lundi 14 et mardi 15 septembre 2020

Lieu : Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants : 10 à 15 personnes

Coût : À déterminer

Médicaments et AVS

Public ciblé

Professionnels de la santé (médecins ou non), de la justice et du médico-social.

Pré-requis

Avoir validé une formation initiation concernant les AVS (cf. p. 5).

Objectifs

Parmi les possibilités thérapeutiques pour les AVS figure l'approche médicamenteuse, maladroitement appelée « castration chimique », qui est idéalisée par les uns et dénoncée par les autres.

Basée sur l'expérience au sein d'ERIOS, la formation a pour objectif d'aborder la question d'un point de vue physiologique (modalités d'action), pratique (recommandations, indications et modalités de prescription, de délivrance, de surveillance et d'accompagnement) mais aussi d'étudier les aspects déontologiques et les enjeux médico-légaux qui y sont liés. Il s'agit d'améliorer la qualité et la sécurité de ce type de soin afin d'élargir l'offre de soins aux AVS dans des conditions respectueuses et sécurisées. Cas cliniques et analyse des pratiques des stagiaires sont aussi utilisés.

Contenu

- Rappels cliniques
- Traitements anti-hormonaux et anti-dépresseurs (ISRS)
- Guidelines HAS
- Aspects légaux et déontologiques, cadres d'exercice
- Situations particulières et études de cas

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs

- Dr Florent Cochez (psychiatre ERIOS)
- Dr Jean-Philippe Cano (psychiatre ERIOS)

Durée : 2 jours

Dates : lundi 23 et mardi 24 mars 2020

Lieu : Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants : 10 à 15 personnes

Coût : À déterminer



FORMATIONS
THÉMATIQUES

Justice restaurative : rencontres et cercles

Public ciblé

Professionnels de la santé, du judiciaire (forces de l'ordre, services d'enquête, JAP, Parquet...) ou de la pénitentiaire (agents et encadrements des SPIP, des établissements pour peine, du parcours d'exécution des peines...), bénévoles candidats, associations d'aide aux victimes, société civile, associations de réinsertion...

Argumentaire et objectifs

En complément de la Justice pénale, la Justice restaurative considère l'infraction non seulement comme une violation de la loi mais aussi comme une atteinte à la paix sociale, entre individus (auteur et victime) au sein-même d'une communauté (au sens de société civile de proximité). Basée sur le volontariat, elle leur offre un nouvel espace de reconstruction, en les rendant acteurs du processus de restauration de l'harmonie sociale, mise à mal par l'infraction. Accompagnée par des tiers, elle favorise réparation et responsabilisation, apaisement et pacification.

Dans un contexte où la France s'intéresse de plus en plus à la Justice restaurative, cette formation vise à donner un éclairage à la fois général et pratique, qui apporte des éléments de culture générale et de compréhension des mesures. Elle constitue aussi un premier investissement pour ceux qui souhaitent s'engager dans cette voie, en étoffant le réseau des personnes intéressées (groupe de travail, projet local d'implantation...).

Contenu

Après une introduction générale, deux dispositifs-phares de la Justice restaurative sont présentés : d'une part, les Rencontres détenus-victimes (RDV) et condamnés-victimes (RCV) et, d'autre part, les Cercles de soutien et de responsabilité (CSR) et d'accompagnement et de ressources (CAR).

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs

- Dr Florent COCHEZ (psychiatre ERIOS)
- Mme Alice DELAGE (infirmière ERIOS)
- Mme Adélaïde MONCOMBLE (CPIP, SPIP de la Gironde)

Durée

1 jour (9h30-17h)

Date

Jeudi 23 janvier 2020

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

8 à 18 personnes

Coût

Gratuit

Connaissance des outils documentaires

Public ciblé

Professionnels ou étudiants ayant besoin de ressources documentaires sur la violence sexuelle.

Objectifs

L'objectif de cette formation est de faire connaître des outils documentaires disponibles pour les professionnels intervenant auprès des AVS ou les étudiants s'orientant dans cette voie, afin d'optimiser la prise en charge de leurs patients. Le professionnel doit être en mesure de trouver des informations par lui-même afin d'alimenter une réflexion dans le cadre d'une recherche, de l'écriture d'un mémoire, d'une thèse...

- ✓ Comment interroger une base de données documentaires ?
- ✓ De quelle information ai-je besoin ?
- ✓ Où trouver l'information ?
- ✓ À qui demander lorsque l'on ne peut pas trouver soi-même un document ?
- ✓ Quelles bases de données documentaires interroger ?

Formateur

M. Éric Antona (documentaliste)

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Durée

1 jour (10h-16h)

Date

Sur demande

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

5 à 10 personnes

Coût

À déterminer



RÉUNIONS D'ÉCHANGES PROFESSIONNELS

Les REP abordent les pratiques sur le terrain
et sont ouvertes en premier lieu aux professionnels en activité
(prioritaires par rapport aux étudiants).

REP Adultes AVS (public santé)

Public ciblé

Professionnels de la santé (éventuellement étudiants).

Objectifs

Les soignants se trouvent face à des patients AVS qui viennent particulièrement interroger leur pratique et parfois leur capacité à penser.

Les réunions d'échanges professionnels proposent de travailler ensemble autour d'une situation ou d'un cas clinique d'adulte AVS. Elles permettent au soignant de prendre de la distance par rapport à une situation potentiellement difficile, de voir émerger une réflexion nouvelle, étayée et favorisée par l'échange des différents participants.

Fonctionnement

Sur une durée de 3 heures, qui se déroule en deux temps :

- ✓ 1 h : présentation théorico-clinique, actualités, revue de presse ou bibliographie
- ✓ 2 h : les participants amènent un cas clinique anonyme qui sera présenté et travaillé en groupe avec 2 soignants de l'unité ERIOS

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Dates et lieux

-4 février 2020 (14h-17h) : Bordeaux

-À venir pour les autres départements de l'Aquitaine

Nombre de participants

15 à 20 personnes

Coût

Gratuit

REP Adolescents AVS (public santé et justice)

Public ciblé

Professionnels des secteurs sanitaire, social ou judiciaire travaillant auprès d'adolescents AVS (éventuellement étudiants).

Objectifs

Les adolescents AVS sont confiés à différents professionnels chargés de les accompagner. En arrière-plan existent la question du risque de récurrence mais aussi la gestion de cette période de crise que constituent le dévoilement et la judiciarisation des faits. Les professionnels de différents secteurs, judiciaire, social et sanitaire, sont amenés à réfléchir, simultanément et souvent parallèlement, à la mise en place d'un projet pour ces jeunes. Face à la complexité des situations, il n'est pas rare de se sentir isolé, en perte de repère, confus voire dépassé par les problématiques rencontrées.

ERIOS propose ainsi des REP « Adolescents AVS » volontairement pluridisciplinaires et multisectorielles. Elles permettent de réfléchir ensemble et d'approfondir les thématiques rencontrées auprès de ces adolescents, tout en faisant des liens avec les pratiques de chacun.

La première réunion dégage les axes de travail pertinents au regard des champs d'action des professionnels participants. Ces axes sont ensuite développés sur la base de vignettes cliniques et/ou de textes théoriques.

Fonctionnement

Groupe de travail, sur 5 séances réparties sur l'année.

Possibilité d'intervenants extérieurs selon les axes de travail retenus.

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Dates : 13 février, 9 avril, 18 juin, 17 septembre, 26 novembre 2020

Horaires : 14h-16h

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

8 à 15 personnes

Coût

Gratuit

REP Médecins coordonnateurs

Public ciblé

Médecins coordonnateurs en activité (ou candidats à la fonction) en Aquitaine ou en Nouvelle Aquitaine, internes en DES de Psychiatrie de la région ayant fait part de leur intérêt pour la fonction de médecin coordonnateur.

Contexte et objectifs

La fonction de médecin coordonnateur (MC) naît avec la Loi du 17 juin 1998 qui crée l'injonction de soins, prévue à l'origine pour les AVS. Alors que la mise en œuvre est progressive, de nombreuses dispositions modifient et/ou précisent régulièrement la fonction et ses articulations avec le sanitaire, le judiciaire et la pénitentiaire. Les REP « Médecins coordonnateurs » constituent un cycle de formation qui vise à la fois à actualiser les connaissances juridiques et scientifiques et à faciliter la pratique via les échanges entre pairs (formalités administratives et légales, réseaux soignants, recherches en cours, publications récentes...).

Fonctionnement

Cycle comprenant 1 journée semestrielle, organisée en 2 temps :

- (1) Présentation et discussion d'un thème choisi en commun à la journée précédente. En fonction du thème, présence possible d'un intervenant extérieur issu de la Justice, de la Santé ou de tout autre domaine concerné (social, politique, médiatique, etc.).
- (2) Échanges professionnels sur la pratique de MC, difficultés rencontrées et solutions trouvées. Le débriefing de cas anonymisés peut être utilisé afin de nourrir la réflexion et les échanges.

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Formateurs

Les médecins d'ERIOS (Dr JP Cano, médecin coordonnateur)

Dates

29 mai et 4 décembre 2020

Horaires : 10h-16h

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

8 à 15 personnes

Coût :

Gratuit

REP Psychologues experts au pénal

Public ciblé

Psychologues experts judiciaires dans le cadre pénal (inscrits à une Cour d'Appel), psychologues candidats à la fonction d'expert judiciaire au pénal (éventuellement étudiants en psychologie - sous réserve de places disponibles et avec l'accord préalable des formateurs).

Contexte et objectifs

L'expertise judiciaire et psychologique est une pratique clinique souvent passionnante mais qui, sauf collégialité, est une activité particulièrement solitaire. Les REP « Psychologues experts au pénal » ont pour objectif de créer une dynamique dans cet exercice, en permettant aux participants d'actualiser leurs connaissances (nouvelle loi, thérapies disponibles...) et d'échanger sur leur pratique, qu'il s'agisse d'expertises judiciaires d'auteurs ou de victimes d'infractions.

Fonctionnement

Cycle comprenant 1 demi-journée semestrielle, organisée en 2 temps :

(1) Présentation et discussion d'un thème choisi en commun à la journée précédente. En fonction du thème, présence possible d'un tiers extérieur issu de la santé, de la justice, du milieu social...

(2) Échanges professionnels sur la pratique, les difficultés rencontrées et les solutions trouvées par les uns et les autres. Le débriefing de cas anonymisés est utilisé afin de nourrir la réflexion et les échanges. Au moins un cas abordé concerne la violence sexuelle.

Formateurs

-Mme Anastasia Huard (psychologue ERIOS)

-M. Xavier Soulan (psychologue CASPERTT, expert auprès des tribunaux)

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation le cas échéant.

Dates

6 février 2020 et 8 octobre 2020

Horaires : 9h30-12h30

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

8 à 15 personnes

Coût

Gratuit



FORMATIONS EXTERNES

Elles sont organisées par des organismes extérieurs qui sollicitent ERIOS-CRIAVS.
Ces formations sont variées : diplômantes ou non, formation initiale ou continue...

Formations externes

Exemples de formations :

- * DU « Protection de l'Enfance »
<http://www.u-bordeaux.fr/formation/2017/PRMUPREF0/diplome-d-universite-protection-de-l-enfance>
- * Session « Psychiatrie criminelle » <http://www.enap.justice.fr/les-prochaines-sessions>
- * DU « Prise en charge des patients détenus »
https://www.u-bordeaux.fr/formation/PRSUM01_121/diplome-d-universite-prise-en-charge-des-patients-detenus
- * Master 2 « Criminologie »
<https://droit.u-bordeaux.fr/Formations/Masters/Mention-Droit-penal-et-sciences-criminelles/Master-2-Criminologie>
- * Master 2 « Droit de l'exécution des peines et des droits de l'homme »
www.enap.justice.fr/sites/default/files/fc_master_2019_2020_06mai2019.pdf
- * DU « Soins en psychiatrie et santé mentale »
<https://www.u-bordeaux.fr/formation/2019/PR8UUSP5/diplome-d-universite-soins-en-psychiatrie-et-sante-mentale>
- * DU « Clinique des violences sexuelles »
<http://formation-continue.univ-tours.fr/offre-de-formations/clinique-des-violences-sexuelles-du--485983.kjsp>
- * DIU « Sexologie » et DU « Étude de la sexualité humaine »
<https://www.u-bordeaux.fr/formation/2019/PRSV134/diplome-inter-universitaire-sexologie>
https://www.u-bordeaux.fr/formation/PR8UEDCS1_200/diplome-universitaire-education-et-conseil-en-sante-sexuelle

Exemples de publics :

- * **Santé** : internes en DES de psychiatrie, étudiants en psychologie, infirmiers, etc.
- * **Justice** : futurs Juges d'application des peines (auditeurs de justice et magistrats changeant de fonction), Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, Directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, Directeurs des services pénitentiaires, Surveillants et gradés de l'administration pénitentiaire, etc.
- * **Société civile** : membres du clergé et laïcs, avocats, etc.

Exemples de partenaires :

- * **Santé** : Universités de Médecine, de Psychologie de Bordeaux, de Tours, etc.
- * **Justice** : École nationale de la Magistrature à Bordeaux et à Paris, École nationale de l'administration pénitentiaire à Agen, Université de Droit Bordeaux-Agen-Pau, etc.
- * **Société civile** : Diocèse de Bordeaux, École des avocats Aliénor à Bordeaux, etc.

Vous voulez des renseignements ou vous y inscrire ?

→ prenez directement contact avec l'organisme d'origine.

Vous êtes un organisme de formation intéressé par une intervention ERIOS ?

→ contactez-nous sur : erios@ch-perrens.fr